

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
ParisEstMarne&Bois
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU 15 SEPTEMBRE 2020
SOUS LA PRESIDENCE D'OLIVIER CAPITANIO**

20-91

OBJET : Election des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux

Membres en exercice	90
Présents titulaires	73
Représentés	12
Absents	5

Votants	85
Abstention	0
Suffrages exprimés	85
Pour	85
Contre	

Présents :

Caroline ADOMO, Sophie AMAR, Charles ASLANGUL, Thierry BARNOYER, Jean-Philippe BEGAT, Jacqueline BENAHMED, Éric BENSOUSSAN, Quentin BERNIER-GRAVAT, Sylvain BERRIOS, Thomas BERRUEZO, Valérie BIGAGLI, Bruno BORDIER, Jean-Luc CADEDDU, Christian CAMBON, Rodolphe CAMBRESY, Olivier CAPITANIO, Agnès CARPENTIER, Gilles CARREZ, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Emmanuel CHAMPETIER, Sylvie CHARDIN, Pierre CHARDON, Véronique CHEVILLARD, Florence CROCHETON, Nicolas DAUMONT-LEROUX, Jean-Paul DAVID, Pierre-Michel DELECROIX, Michel DESTOUCHES, Olivier DOSNE, Carole DRAI, Philippe DUBUS, Michel DUVAUDIER, Monique FACCHINI, Dorine FUMEE, Benoît GAILHAC, Bernard GAUDIÈRE, Jean-Philippe GAUTRAIS, Brigitte GAUVAIN, Hervé GICQUEL, Pierre GUILLARD, Delphine HERBERT, Catherine HERVE, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Nassim LACHELACHE, Laurent LAFON, Pierre LEBEAU, Nadia LECUYER, Philippe LHOSTE, Charlotte LIBERT-ALBANDEL, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET, Marie-Hélène MAGNE, Bénédicte MARETHEU, Jacques J.P. MARTIN, Pierre MIROUDOT, Déborah MUNZER, Michel OUDINET, Mary France PARRAIN, Pierre PELLE, Philippe PEREIRA, Karine PEREZ, Catherine PRIMEVERT, Florentine RAFFARD, Christel ROYER, Tatiana SAUSSEREAU, Igor SEMO, Aurore THIROUX, Virginie TOLLARD, Céline VERCELLONI, Yann VIGUIE, Jacqueline VISCARDI, Annick VOISIN, Julien WEIL

Représentés :

Jacques Alain BENISTI représenté par Michel OUDINET, Eveline BESNARD représentée par Julien WEIL, Geneviève CARPE représentée par Laurent JEANNE, Stéphane CHAULIEU représenté par Thierry BARNOYER, Téo FAURE représenté par Céline VERCELLONI, Delphine FENASSE représentée par Nicolas DAUMONT-LEROUX, Gilles HAGEGE représenté par Olivier CAPITANIO, Michel HERBILLON représenté par Mary France PARRAIN, Anne KLOPP représentée par Jean-Philippe GAUTRAIS, Céline MARTIN représentée par Éric BENSOUSSAN, Marc MEDINA représenté par Florence CROCHETON, Catherine MUSSOTTE-GUEDJ représentée par Michel DUVAUDIER

Absents :

Jean-Marc BRETON, Adrien CAILLEREZ, Christian FAUTRE, Pascale MOORTGAT, Germain ROESCH

CONSEIL DE TERRITOIRE PARIS EST MARNE & BOIS

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2020

OBJET : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1413-1 et L.2121-21,

CONSIDERANT qu'en vertu de l'article 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour les Etablissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants, doit être créée une Commission consultative des services publics locaux pour l'ensemble des services publics locaux qu'ils confient à un tiers par délégation de service public ou qu'ils exploitent en régie dotée de l'autonomie financière,

CONSIDERANT que cette Commission, présidée par le Président du Conseil de Territoire ou son représentant, comprend des membres du Conseil de Territoire désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, des représentants d'associations locales nommés par le Conseil de Territoire ainsi que, le cas échéant, en fonction de l'ordre du jour, des personnes qualifiées avec voix consultative,

CONSIDERANT que le nombre de membres siégeant dans cette Commission n'est pas fixé par la loi,

VU la délibération du Conseil de Territoire du 15 septembre 2020 fixant à cinq Conseillers de Territoire titulaires et cinq Conseillers de Territoire suppléants, et à listant les représentants d'associations locales,

VU le projet de liste déposé,

DELIBERE

ARTICLE 1:

PROCEDE à l'élection des cinq Conseillers de Territoire titulaires et cinq Conseillers de Territoire suppléants appelés à siéger au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

LISTE		
Membres titulaires		Membres suppléants
MAGNE Marie-Hélène		GAUDIERE Bernard
TOLLARD Virginie		MARTIN Jacques JP
CROCHETON Florence		CAEDDU Jean-Luc
BEGAT Jean-Philippe		CHARDON Pierre
CHARDIN Sylvie		ADOMO Caroline

Nombre de votants	85
Nombre de votes	85
Bulletins blancs et nuls	0
Suffrages valablement exprimés	85
Suffrages obtenus par la liste	85

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20200915-DEL20-91-DE
Date de télétransmission : 17/09/2020
Date de réception préfecture : 17/09/2020

ELIT :

Membres titulaires
MAGNE Marie-Hélène
TOLLARD Virginie
CROCHETON Florence
BEGAT Jean-Philippe
CHARDIN Sylvie

Membres suppléants
GAUDIERE Bernard
MARTIN Jacques JP
CAEDDU Jean-Luc
CHARDON Pierre
ADOMO Caroline

ARTICLE 3 :

DESIGNE sur proposition du Président, en qualité de représentants des associations locales, les Présidents des associations suivantes qui pourront désigner à leur convenance une personne membre de l'association pour les représenter :

- 1 membre de l'association Ecophylle
- 2 membres de l'association Marne Vive
- 1 membre de l'association de sauvegarde de l'environnement de Polangis
- 1 membre de l'association Bry environnement et développement durable
- 1 membre de la confrérie des Sainfoins
- 1 membre de la Confédération Nationale du Logement
- 1 membre de l'UFC Que Choisir

ARTICLE 4 :

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en préfecture et de sa publication, cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'établissement public



Le Président,

O. Capitanio

Olivier CAPITANIO

La présente délibération publiée le 17/09/2020
est exécutoire à la date du 17/09/2020
en application des articles L5211-1 et L.2131-1 du
C.G.C.T.
Champigny-sur-Marne, le 17/09/2020

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20200915-DEL20-91-DE
Date de télétransmission : 17/09/2020
Date de réception préfecture : 17/09/2020